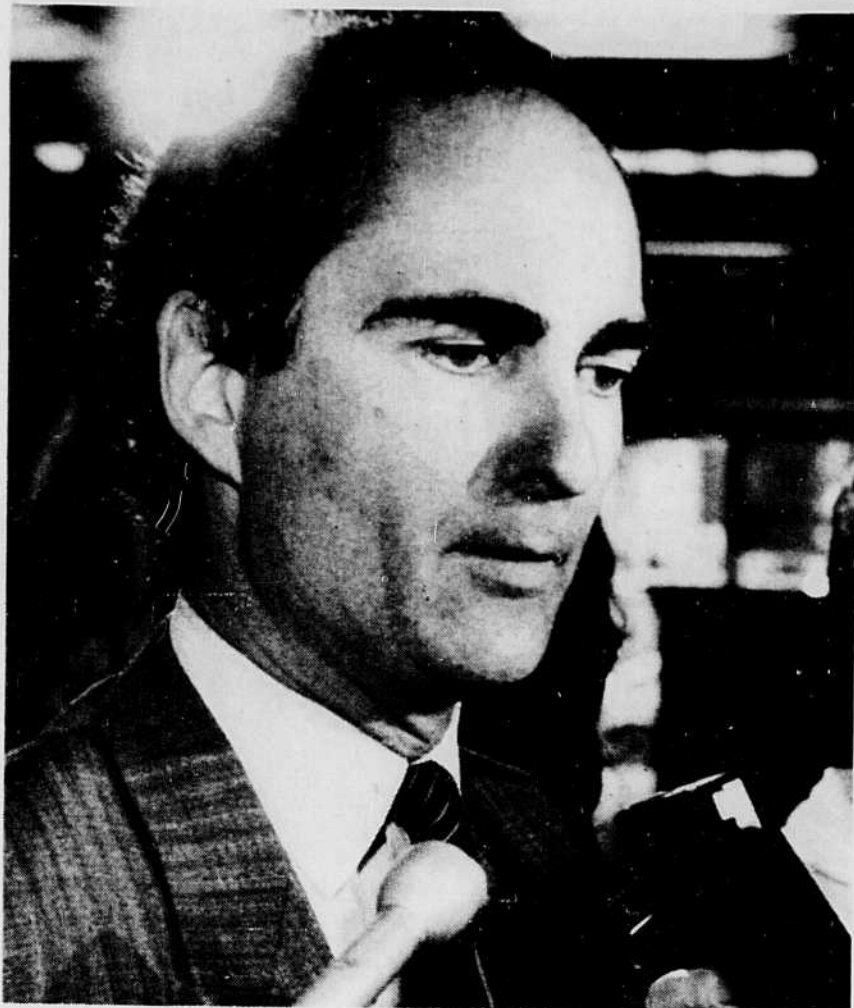


SHERBROOKE, JEUDI 3 AOUT 1989



(Laserphoto PCI)

«Le gouvernement canadien doit prendre ses responsabilités et légiférer. Ensuite, nous, dépendamment de cette législation du Parlement canadien, nous pourrions voir si nous pouvons faire des législations complémentaires en ce qui regarde les différents aspects qui peuvent être reliés à l'avortement», a précisé Gil Rémillard.

Devant la Cour suprême dans le dossier de l'avortement

Québec interviendra mais pas sur le fond

par Suzanne DANSEREAU
QUÉBEC (PC) — Québec interviendra devant la Cour suprême dans le dossier de l'avortement.

Mais il ne se prononcera pas sur le fond de la question et il ne contestera pas la juridiction fédérale en matière d'avortement dans la mesure où l'avortement relèverait du code criminel.

Le Procureur général du Québec Gil Rémillard a annoncé hier qu'il déposera cet après-midi devant la cour un mémoire sur les aspects constitutionnels de l'avortement, en rapport avec la cause Daigle-Tremblay.

Avant-hier, le gouvernement fédéral a déposé un mémoire relativement à cette cause, disant que l'avortement est de compétence fédérale. Le Procureur du Canada estime que la Cour d'appel du Québec a erré dans son jugement sur la cause Daigle-Tremblay en se basant sur le code civil québécois.

Québec se devait de réagir à cette intervention, a expliqué hier le ministre Rémillard.

Code civil?

Le contenu du mémoire n'est cependant pas arrêté. Les juristes du ministère de la Justice

et le ministre Rémillard devaient travailler toute la soirée sur la position finale.

Ce qui était clair hier après-midi lorsque le ministre Rémillard a annoncé son intention de déposer un mémoire, c'est que le Québec ne contestera pas la juridiction du fédéral en matière d'avortement, dans la mesure où l'avortement relève du droit criminel.

«Si nous considérons l'avortement sous l'aspect du droit criminel, comme on l'a toujours fait dans l'histoire de la fédération canadienne, cela signifie que le gouvernement canadien peut légiférer», a-t-il d'abord expliqué.

Mais si l'avortement ne relève pas du droit criminel, il est possible que Québec puisse légiférer en vertu du code civil ou de la Charte, a-t-il ajouté, tout en n'étant pas catégorique à ce sujet.

Jusqu'à l'an dernier, l'avortement était considéré comme un acte criminel et relevait du code criminel. C'est le gouvernement fédéral qui a juridiction sur les matières de droit criminel.

Mais dans l'arrêt Morgentaler émis en janvier dernier, la Cour suprême du Canada a invalidé les dispositions du code criminel sur l'avortement, créant ainsi un vide juridique.

Dans la cause Daigle-Tremblay, la Cour

d'appel s'est référée à la juridiction québécoise en matière de code civil et de la Charte québécoise des droits et libertés pour dire que le foetus avait droit à la vie et pour interdire à Mme Daigle de se faire avorter.

Maintenant que le fédéral conteste les bases juridiques de ce jugement devant la Cour suprême, la cour devra examiner le partage des compétences entre le fédéral et les provinces.

«Il s'agit donc de déterminer quelle est la juridiction des provinces et quelle est la juridiction du fédéral», disait hier M. Rémillard.

Au plan politique, le ministre Rémillard a bien pris soin de dire hier que «depuis le début de la fédération canadienne, l'avortement relève de la compétence fédérale», et que le «Parlement canadien devait prendre ses responsabilités».

Mais il n'excluait pas que Québec ait aussi des responsabilités.

«Le gouvernement québécois peut avoir juridiction par le biais du code civil qui lui permet d'agir de façon complémentaire», a-t-il dit, sans élaborer sur ce que signifie «de façon complémentaire».

Mobilisation contre toute recriminalisation de l'avortement

TORONTO (PC) — Le Comité d'action nationale sur le statut de la femme a exprimé, hier, «la colère des femmes et de leurs partisans dans ce pays devant la possibilité qu'ont encore nos tribunaux, en 1989, de traiter les femmes comme des meubles».

La représentante du comité, Mme Judy Rebick, faisait allusion à une injonction émise au Québec pour interdire à Chantal Daigle de se faire avorter. L'ordonnance du tribunal, considérée comme une victoire par les adversaires de l'avortement, a été obtenue par un ancien ami de la jeune femme.

A la suite de cette affaire, le comité a décidé de lancer une campagne nationale de publicité et de pression pour faire échec à toute tentative de recriminalisation de l'avortement.

Le comité a accusé la Cour suprême du Canada, d'un autre côté, de se «trainer les pieds» en remettant au 8 août l'appel de Chantal Daigle.

«Nous espérons, a déclaré Mme Rebick, qu'ils (les juges) vont procéder beaucoup plus rapidement la semaine prochaine, afin que leur décision soit prise à temps, non seulement pour rendre justice à toutes les femmes du Canada, mais pour rendre justice à Chantal Daigle, à temps pour qu'elle puisse se faire avorter si elle le désire.»

Mobilisation

Mme Carolyn Egan, de la Coalition des cliniques d'avortement de l'Ontario, a promis pour sa part: «Nous avons lutté et nous avons gagné le droit à l'avortement et nous n'allons pas reculer maintenant».

En maintenant l'injonction contre Chantal Daigle, la Cour d'appel du Québec a établi les droits du foetus à la vie et les droits du père d'intervenir en sa faveur.

Pour Mme Miriam Jones, coprésidente du comité des droits de reproduction, les tribunaux et le gouvernement fédéral n'ont pas le droit «d'imposer la maternité à une femme qui ne la veut pas».

L'avortement, a-t-elle soutenu, «est un service de santé qui ne concerne que la femme et son médecin».

Mme Rebick a fait savoir que le comité «a demandé à ses 600 associations affiliées de se mobiliser en priorité pour Chantal Daigle et contre toute recriminalisation de l'avortement, parce que nous croyons que les droits fondamentaux des femmes sont en jeu».

Il y aura des manifestations, dont une aujourd'hui devant une Cour provinciale du centre-ville de Toronto.

Un ralliement national est prévu pour le 14 octobre à l'extérieur de l'hôtel du gouvernement de l'Ontario, à Toronto.

Le premier ministre Brian Mulroney a fait savoir qu'un projet de loi sur l'avortement sera présenté au Parlement à l'automne, mais le comité croit qu'une telle loi n'est pas nécessaire.

Il désire plutôt que le gouvernement amende la Loi de la santé, afin de s'assurer que les provinces considèrent le plein accès à l'avortement gratuit comme un service de santé essentiel.

Le comité veut également qu'Ottawa émette une «directive politique claire», établissant le droit juridique des femmes à l'avortement et la négation du titre de personne juridique au foetus.

«Si le foetus obtient le plein statut juridique constitutionnel d'une personne, les femmes riches vont continuer à se faire avorter et les femmes pauvres vont mourir», a prévenu Mme Christine Jefferson, du Fonds d'action d'éducation juridique.

Festival des

VALEURS SÛRES

chez les concessionnaires Ford et Mercury

Faites un choix profitable!

FINANCEMENT DE **6,9%**[†]

Sur
 Mercury Tracer
 Ford Probe
 Mercury Cougar
 Ford Thunderbird
 Bronco II

Choisissez entre le climatiseur sans frais^{††}, la boîte automatique sans frais^{††} ou le financement de 6,9%^{††} sur la Ford Probe.

500 \$ DE REMISE EN ARGENT**

Obtenez 500 \$ de remise sur ces modèles les plus populaires:

FORD RANGER Le pick-up compact le plus vendu au pays.
FORD SÉRIE F Le pick-up le plus vendu au pays.

10 995 \$*

Obtenez le climatiseur et plus sur ces modèles populaires:

Elles sont équipées comme ceci:
 climatiseur direction à freins assistés
 moteur de 2,3 litres, 4 cylindres EFI pneus radiaux ceinturés d'acier
 radio AM/FM stéréo glaces teintées
 boîte manuelle 5 vitesses 2 rétroviseurs à télécommande électrique...et plus encore!

FORD TEMPO La voiture la plus vendue au Canada.
MERCURY TOPAZ La Mercury la plus vendue au Canada.

CLIMATISEUR SANS FRAIS

Obtenez le climatiseur sans frais et plus, lorsque vous achetez l'un de ces véhicules spécialement équipés:***

Escort Thunderbird Ranger
 Mustang Cougar Bronco II
 Taurus Crown Victoria Série F
 Sable Grand Marquis



La qualité passe avant tout.

[†]Le financement à 6,9% est offert à l'achat ou à la location de n'importe quel modèle neuf de voitures ou camions 1989 ou de l'année précédente, mentionnés ci-haut excluant La Thunderbird Supercoupe et La Cougar XR7. Vous devez faire votre choix parmi les modèles en stock chez votre concessionnaire. Le financement à 6,9% est valable à la condition que le contrat soit d'une durée de 12 à 24 mois. Un financement prolongé est aussi offert à deux taux favorables: 7,9% de 25 à 36 mois; 8,9% de 37 à 48 mois. Sur approbation du crédit. Exemple: Un emprunt de 10 000 \$ financé à 6,9% sur une période de 24 mois représente des mensualités de 447,27 \$.

^{*}P.D.S.F. des modèles 1989 mentionnés moins les économies du Groupe valeur plus et la remise en argent correspondante. Transport et taxes non compris. Les concessionnaires peuvent vendre à prix inférieur. Certains concessionnaires peuvent ne pas disposer des modèles spécialement équipés pour la livraison immédiate. Pour une durée limitée, l'offre de remise en argent est applicable aux modèles Tempo ou Topaz, 2 et 4 portes. Vous devez faire votre choix parmi les modèles en stock chez votre concessionnaire. ^{**}L'offre de remise en argent de 500 \$ est offerte pour les modèles neufs 1988-89 de pick-up Série F avec boîte manuelle et tous les modèles Ranger à cabine ordinaire seulement. Vous pouvez conserver la remise en argent de 500 \$ ou l'utiliser sur votre transaction. L'offre de remise en argent est offerte pour un temps limité. Vous devez faire votre choix parmi les modèles en stock chez votre concessionnaire. Voyez votre concessionnaire pour plus de détails. ^{***}L'équipement spécial s'applique aux véhicules équipés d'un Groupe valeur plus. Les énoncés de meilleurs vendeurs sont basés sur les données R.I. Polk pour l'année 1988.

ÉDITORIAL

La démission du ministre Valcourt

Avec la démission de Bernard Valcourt, c'est un 10ième ministre qui quitte le Cabinet Mulroney par la «porte arrière». Vraiment, ce gouvernement aura brisé tous les records à ce chapitre. Mais au moins, cette fois-ci, le principal concerné a fait preuve de sagesse.

Depuis 1984, les conservateurs ont mis à l'épreuve la patience des Canadiens. Scandales et bévues graves se sont succédés à un rythme effarant. Les fautifs n'ont pas tous compris rapidement que leurs erreurs les rendaient indignes des fonctions qu'ils occupaient. Leurs pairs non plus! Qu'on se rappelle notamment des affaires Grisé et Stevens.

Heureusement, M. Valcourt n'a pas eu le même affront. Dès lundi dernier, après avoir appris qu'il serait accusé de conduite en état d'ébriété, le député du Nouveau-Brunswick offrait sa démission au premier ministre Mulroney. Cette marque de sagesse politique mérite d'être soulignée, tant elle contraste avec le comportement que d'autres conservateurs ont eu dans des situations analogues.

M. Valcourt devrait-il également abandonner son siège de député? Il a certes commis une grave erreur que le Code criminel interdit on ne peut plus clairement. Mais s'est-il rendu indigne de représenter sa circonscription? Là-dessus, les opinions seront sûrement très partagées au sein du public. On peut penser que la majorité des Canadiens sont moins sévères quand il s'agit d'un acte de la sorte que lorsque, par exemple, un élu a profité de sa position à des fins de malversation ou de fraudes.

Un gouvernement doit veiller non pas seulement à préserver l'intégrité mais aussi à projeter une image cohérente, conséquente. Or, le Cabinet Mulroney a précisément fait campagne contre l'alcool au volant. Peut-il conserver dans ses rangs, même sans

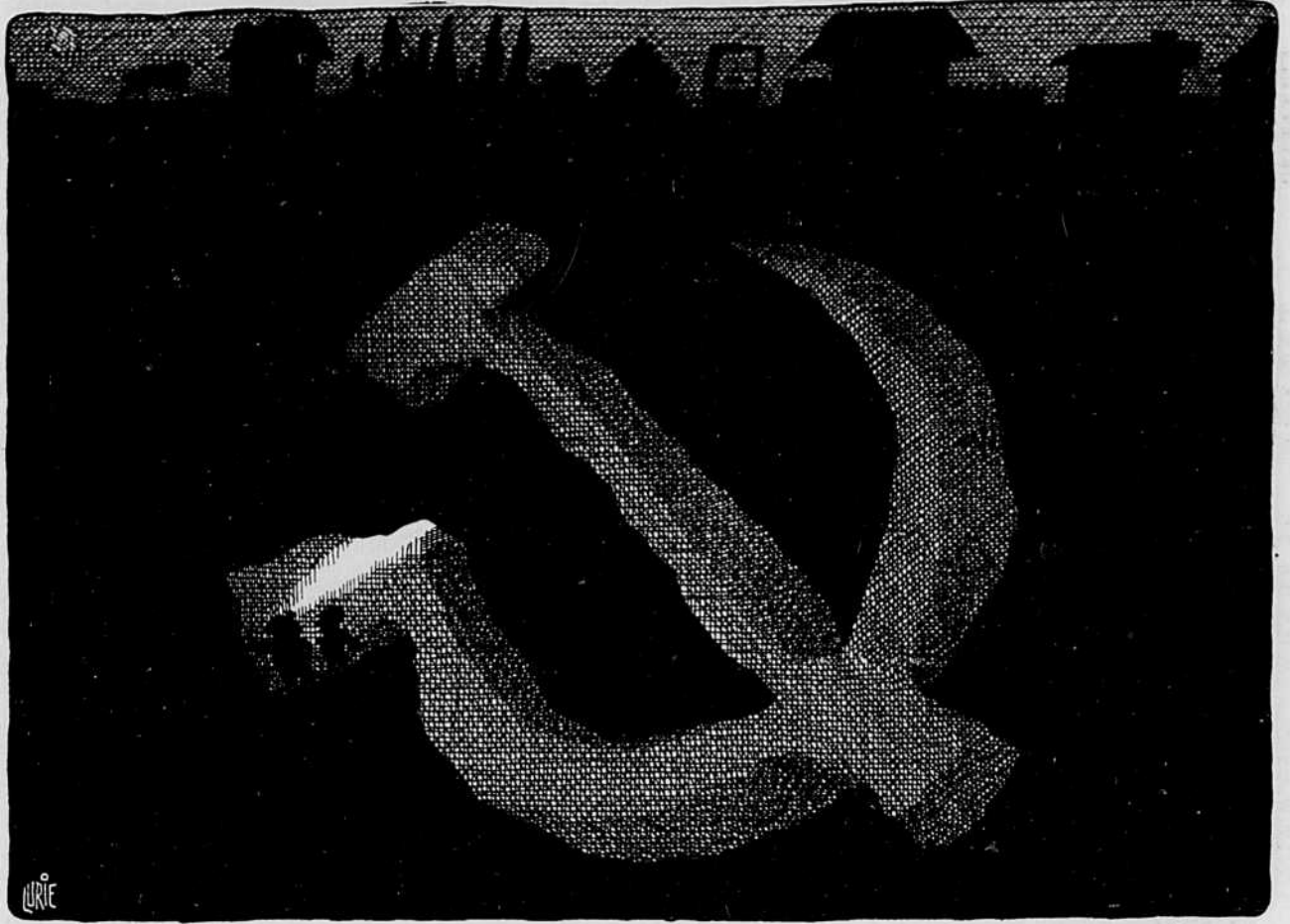
responsabilités ministérielles, l'un de ses membres qui a enfreint la loi en cette matière? Voilà qui n'est pas facile à déterminer.

D'autant plus que si l'on insiste, avec raison, pour qu'un élu soit traité sur le même pied que tout autre citoyen, il faut admettre du même soufflé que, parmi tous ceux qui sont trouvés coupables de conduite en état d'ébriété au Canada, la plupart ne perdent pas nécessairement leur emploi, leur revenu. C'est probablement un raisonnement semblable qui inspire la réaction modérée de l'Opposition; elle juge suffisant que M. Valcourt quitte le Conseil ministériel.

Une parenthèse importante: comment se fait-il qu'un mois se soit écoulé avant que des accusations n'aient été portées contre M. Valcourt? Faut-il autant de temps pour une opération aussi simple que de déterminer le taux d'alcool dans des prélèvements sanguins? Généralement, on est plus prompt à agir. Le public aura l'impression que le processus judiciaire ne s'est pas déroulé de la même manière parce qu'un ministre était en cause; à plus forte raison, que la police a modifié à deux reprises sa version des événements entourant l'accident de M. Valcourt.

Cela dit, le cas de l'ex-ministre Valcourt est très particulier et, en même temps, il illustre l'urgence de balises claires en ce qui touche la moralité publique. Est-ce que toute infraction à nos lois, quelle que soit sa gravité et sa nature, doit entraîner automatiquement la démission d'un député? La société y gagnerait-elle au bout du compte? C'est au gouvernement à se pencher sur ces questions, à proposer des avenues aux parlementaires. Malheureusement, même après tous les déboires qu'a connus son équipe, le premier Mulroney n'a toujours pas présenté le projet de loi sur la moralité publique qu'il a pourtant promis depuis déjà longtemps.

Roch Bilodeau



Tu sembles être la seule lumière au bout du tunnel, camarade Gorbatchev...

TRIBUNE LIBRE

Ce foetus qui nous questionne

Qu'il s'en dit des choses sur l'avortement ce temps-ci! La pire que j'ai entendue, à mon sens, c'est celle-ci: «Si le foetus ne doit pas mourir, aussi bien alors ne pas manger d'oeufs, la vie y est aussi. C'est donc tuer que de se faire une omelette.» Un tel propos frise le ridicule. L'avortement, c'est trop sérieux pour s'en nourrir lors de nos conversations anodines. Que l'on soit pour ou contre l'avortement, le sujet appelle au respect et renvoie aux valeurs fondamentales de chacun.

Le devenir potentiel d'un poulet à naître et le devenir potentiel d'un enfant à naître, ce n'est pas du pareil au même. Cette constatation entraîne une série de questions. Le foetus est-il un être humain? S'il est un être humain, peut-on décider de le tuer? Et s'il n'est pas un être humain, qui est-il? Là où il n'y a pas de doute, c'est dans le fait que le foetus est «quelque chose» de bien vivant, «quelque chose» d'unique, «quelque chose» de différent de celui et celle qui l'ont conçu... Et j'ai beaucoup de réserves à laisser ouvrir très grandes les portes à l'avortement.

Une fois mon lit fait dans ce débat, je reste avec des interrogations. C'est dans son corps que la femme porte la vie en gestation. La femme a certainement son mot à dire dans le fait de porter ou non la vie en elle. Mais ce mot, pourrait-elle le dire à un autre moment que celui où elle porte une vie en elle? Il doit y avoir des situations où il n'est pas aisé de trancher. A mon sens, s'il arrivait que notre société opte pour l'avortement libre sur demande, beaucoup de problèmes resteraient. Tout droit s'accompagne d'un sens de la responsabilité à tout le moins équivalent. Et il m'apparaît qu'on ne pourra pas exercer un droit éventuel à l'avortement sans que l'exercice de ce droit ne soit accompagné d'une «souffrance» à porter bien au-delà de l'avortement lui-même.

Benoît Descôteaux
Sherbrooke

Venir en aide à Pierre Lacroix pour le message qu'il transmet

Notre raison principale de venir en aide à Pierre Lacroix, n'est pas pour sa personne mais bien pour la parole et le message qu'il transmet.

Personnellement, je n'ai jamais rencontré M. Lacroix auparavant, mais je l'ai connu un peu par son évangélisation et surtout par les foules qu'il attirait et qui aimaient l'entendre parler; il s'est fait des merveilles et des miracles à travers ses paroles. Ce n'est pas lui, mais Dieu qui est passé par lui.(...)

C'est dès le moment où il a été accusé par certaines personnes, que j'ai suivi de très près le procès. Ma conclusion fut de constater qu'il a été jugé par un juge dont la foi peut être questionnée alors que seul Dieu peut juger juste. Nous pouvons le constater par les jugements sur l'avortement: une tour de Babel.

Si nous retournons à la Source, de Jésus-Christ avec ses apôtres, Marie-Madeleine et les autres, nous pouvons comprendre l'Amour du Christ.(...)

Rien n'arrive sans la Volonté de Dieu.(...) Dieu ne refuse pas le pardon. Même si les hommes ne pardonnaient pas à Pierre Lacroix, ça ne peut l'empêcher de marcher et de continuer, ce que Dieu lui demande.

Nous disons toujours que tomber est humain et que se relever est divin. Le Christ lui-même est tombé trois fois avec Sa Croix et, il lui a fallu que Simon l'aide pour se rendre au Golgotha.

Avant de porter des constatations sur Pierre Lacroix, j'ai été visiter sa famille et j'ai constaté,

en voyant et en discutant, que c'était une famille pauvre, humble et d'une grande simplicité qui vivait une tristesse profonde et, c'est à ce moment-là que j'ai pris la décision, suivant les conseils de la Parole de Dieu, de lui venir en aide par l'entremise du Partage St-François, cette Oeuvre qui est celle du Seigneur et non la mienne, car je n'en suis que son serviteur et son outil. Ma foi a



«Que Pierre Lacroix soit coupable ou non des actes dont on l'accuse, tout cela est triste»

grandi en voyant et en écoutant tout ce que le Seigneur m'a montré par les personnes qui sont passées au Partage St-François. Cela se continue à tous les jours à travers toutes sortes d'événements et de faits, qui s'accomplissent dans l'Amour du Christ. Je remercie Dieu de ce que je reçois par l'entremise de mes Frères et Soeurs.

Le Partage St-François a servi d'intermédiaire, pour aider un jeune couple (maltais) séparé de leur enfant suite à leur déportation; cela paraissait aux yeux de plusieurs, en dehors du domaine du Partage St-François, mais c'est Dieu qui est intervenu auprès du Partage, et je suis convaincu que la même chose se produit dans le cas de Pierre Lacroix et sa famille.

J'aimerais être à la place de Pierre Lacroix, avec le petit peu de Foi que j'ai, mais Dieu n'a pas voulu que ce soit moi; c'est une chance unique qu'il a d'avoir la grâce de bien vouloir continuer à travailler pour Dieu et d'avoir l'occasion de demander pardon à Dieu et aux hommes qu'il aurait pu blesser. Si Dieu a permis cela, c'est pour son bien. C'est par l'humiliation que nous pouvons grandir et non dans notre orgueil.(...) Pensons que je délais à bien du monde mais, j'aime mieux essayer de plaire à Dieu.(...)

Tout ce temps que j'ai passé au Partage avec tous ces pauvres et démunis, m'amène à voir plus loin en avant: la Parole de Dieu, Parole d'Amour, que plusieurs n'ont pas eu la chance d'avoir et qui pourtant pourrait éviter tant de mal.

Wilfrid Grégoire
Partage St-François

A la défense de la psychiatrie

Madame Guylaine Martel
Eglise de scientologie

Vous clamez haut et fort que la psychiatrie est un échec. En fait, vous ne savez pas même de quoi vous causez. Pis encore, par votre ignorance et votre cabale malsaine, vous risquez fort de priver d'honnêtes gens de services auxquels ils ont la sagesse de recourir. Vous sortez de son contexte des extraits du rapport de la Commission Harnois sur laquelle vous n'avez sans doute pas siégé. Suffit! Pour votre gouverne, sachez qu'il existe bel et bien un éventail de pathologies dont certaines «nouvelles»; nous sommes maintenant à même de mieux différencier certaines affections les unes des autres; la psychiatrie est une science en évolution au même titre que les autres. Peut-être, n'êtes-vous pas apte à suivre cette évolution.

Sachez par ailleurs, madame, que nous obtenons de beaux succès et que des gens reprennent «vie» après de cinq à dix sessions psychothérapeutiques dans le cadre d'interventions dites de crise ou encore de psychothérapies brèves. Nos connaissances ont une étendue que vous ne pouvez apprécier; c'est ce qui nous distingue; nous sommes des professionnels. Dans nos tâches, il ne s'agit pas simplement «d'admettre» un patient.

Quand vous parlez enfin du champ de nos activités, parmi tant d'autres, qui consistent à l'admission et à la réadmission d'un patient, sachez bien qu'il s'agit là de problématique spécifique. N'est pas admis qui le veut! Enfin, Madame, au sens commun, un diabétique sera toujours un diabétique; un cardiaque sera toujours un cardiaque... et un schizophrène en sera probablement toujours un.

Ce qui est évident, Madame, ce n'est pas que la psychiatrie est un échec; c'est qu'on est encore mal à l'aise face à cette science et qu'on la méconnaît; on la bafoue alors comme vous le faites.

Sylvie Godhout, psychiatre
CH St-Vincent-de-Paul

Avis aux lecteurs

La Tribune publie gratuitement les opinions des lecteurs. Les sujets d'intérêt local ou régional ont la priorité, et nous ne nous engageons pas à publier toutes les lettres reçues. Les lettres doivent être courtes et nous nous réservons le droit de les éditer. Chaque lettre doit être signée et comporter l'adresse complète de l'auteur avec son numéro de téléphone. Ces renseignements restent confidentiels, seuls le nom de l'auteur et de la ville d'origine apparaîtront dans le journal. Les lettres anonymes comme les lettres injurieuses ne seront pas publiées.

Le rédacteur en chef.

OPINION DES AUTRES

Les Polonais sont en train d'apprendre que des élections presque libres ne conduisent pas automatiquement à la démocratie et que la liberté des prix n'équilibre pas automatiquement l'offre et la demande à un niveau satisfaisant. C'est un apprentissage pénible pour un peuple qui a bénéficié d'une stabilité factice sous un régime terne et stérile.

La liberté des prix alimentaires permettra de constater à quel point l'inflation ravage l'économie polonaise. On pourra aussi savoir si les paysans ont fait des stocks en vue de l'augmentation inévitable des prix, ce qui tendrait à stabiliser les prix à court terme. Mais l'hiver sera long, en attendant que les paysans répon-

dent à la hausse des prix par une augmentation de la production.

Cela soulève la question suivante: faut-il accorder des crédits à la Pologne pour faciliter les réformes économiques? Le président Bush a offert une aide de 100 millions \$, somme dérisoire pour un pays qui a une dette extérieure aux proportions latino-américaines. Une aide plus substantielle, cependant, serait prématurée tant que la structure économique ne tient pas compte de la réalité.

On n'a pas besoin d'une imagination délirante pour comparer la Pologne à une entreprise en faillite. Personne évidemment ne veut prêter à une entreprise qui s'écroule; c'est bien différent lorsqu'elle est réorganisée et sa

gestion assainie. Il en va de même de la Pologne. Son économie doit reposer sur de nouvelles bases solides avant que des crédits occidentaux puissent avoir le moindre effet positif.

Des crédits prématurés encourageraient le gouvernement à édulcorer ses réformes pour calmer le mécontentement populaire. La Pologne resterait prisonnière du cercle vicieux de l'inflation et de la stagnation. Cela ne signifie pas qu'il faudrait accepter que la Pologne souffre de la faim cet hiver. Le moment est peut-être venu pour une aide humanitaire, mais pas pour une aide économique.

Frédéric Wagnière
La Presse

Aider la Pologne?

SONDAGE GALLUP

Protection de l'environnement: 82 p.c. sont insatisfaits du gouvernement

Plus de quatre Canadiens sur cinq (82 p.c.) croient que les autorités gouvernementales n'en font pas assez pour assurer un environnement sain aux futures générations. Seulement 15 p.c. sont satisfaits du travail du gouvernement dans ce domaine et un p.c. de la population juge qu'il en fait trop.

De toute évidence, la question de l'environnement est d'une grande importance pour les Canadiens. Un sondage Gallup publié plus tôt cette semaine indiquait que 94 p.c. des Canadiens en sont assez ou très préoccupés.

86 p.c. des Québécois sont d'avis que le gouvernement n'est pas suffisamment actif pour protéger l'environnement. En Colombie-Britannique, 85 p.c. partagent cette opinion, 83 p.c. dans les Maritimes, 80 p.c. dans les Prairies et 79 p.c. en Ontario.

Gallup a également interrogé les Canadiens concernant la question spécifique des pluies acides. 94 p.c. d'entre eux souhaitent que des restrictions soient imposées à l'industrie canadienne pour réduire les pluies acides qui proviennent du pays.

Seulement 3 p.c. sont contre l'application des telles restrictions et 3 p.c. sont indécis.

Il s'agit d'une augmentation de 8 p.c. en faveur de restrictions imposées à l'industrie canadienne.

Les médias ont récemment fait grand état du projet de loi présenté par le président américain, George Bush. Si elle est mise en application, l'initiative américaine va réduire de moitié les émissions acides aux États-Unis d'ici la fin du siècle. Le premier ministre canadien a bien accueilli le projet.

Les résultats de ce sondage

L'action du gouvernement en protection de l'environnement				
	Pas assez	Assez	Trop	Indécis
National	82%	15%	1%	3%
Régions:				
Maritimes	83%	12%	0%	6%
Québec	86%	12%	1%	1%
Ontario	79%	18%	1%	2%
Prairies	80%	16%	1%	4%
C.-Britannique	85%	13%	0%	2%
Toronto	76%	20%	2%	3%
Montréal	87%	10%	2%	2%
Partisans du:				
Parti conservateur	76%	19%	2%	3%
Parti libéral	82%	16%	0%	2%
NPD	87%	11%	1%	2%

sont fondés sur 1034 entrevues personnelles avec des adultes de 18 ans et plus, menées entre le 5 et le 8 juillet. Un échantillon de cette taille comporte une marge d'erreur de 4 p.c. 19 fois sur 20.

Les questions étaient: «Estimez-vous que le gouvernement en fait assez, trop ou pas assez pour garantir un environnement sain aux futures générations?» «Concernant les pluies acides, seriez-vous en faveur ou contre que des restrictions soient imposées à l'industrie canadienne pour réduire les pluies acides qui proviennent du Canada?»

la tribune

1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué.,
Té.: 564-5450, J1K 2X8
Téléphones:
Petites annonces: 564-0999
Publicité: 564-5450
Rédaction: 564-5454
Abonnements: 564-5466

ADMINISTRATION
YVON DUBÉ
Président et Éditeur
JEAN-GUY FARAH
Adjoint au président (adm.)
et Secrétaire-trésorier
LIONEL DALPÉ
Adjoint au président (prod.)
et Éditeur-adjoint

RÉDACTION
JEAN VIGNEAULT
Rédacteur en chef
JEAN ROY
Directeur de l'information
PIERRE-YVON BÉGIN
Chef des nouvelles
ROCH BILODEAU
Chef éditorial-adjoint
STÉPHANE LAVALLÉE
Chef de pupitre
DENIS MESSIER
Directeur des pages sportives

PUBLICITÉ
FRANÇOIS VAILLANCOURT
Directeur de la publicité
J. BERTIN ST-AMAND
Adjoint au directeur
JEAN-FRANÇOIS ROULEAU
Adjoint au directeur
PAUL ALLARD
Chef de bureau

PRODUCTION
JEAN-PIERRE ROBITAILLE
Directeur de la production
J. JACQUES DELORME
Chef des opérations
GÉRARD PÉPIN
Adjoint
GASTON GÉNIER
Adjoint
BENOÎT CÔTÉ
Chef pressier

COMPTABILITÉ
ANDRÉ CORRIVEAU
Chef comptable
JULIENNE POULIN
Gérante du crédit
EXPÉDITION
MICHEL DOYON
Gérant
BÂTISSE
ANDRÉ JACQUES
Responsable

TIRAGE
JEAN-NIL LAPLANTE
Directeur au tirage
ANDRÉ CUSTEAU
Adjoint au directeur
Gérants de district:
PIERRE-ALAIN DION
JACQUES FAUCHER
MICHELE FOURNIER
MICHEL LAVOIE
SERGE NADEAU
CLAUDE OUELLET
JEAN-MARC PÉPIN
GASTON PINARD
JEAN-CHARLES POULIN

VIVRE

Pour individus éprouvant des problèmes d'ordre psychiatrique ou émotionnel

La Cordée ouvre un foyer de transition

par Linda GIGUERE
SHERBROOKE — Un foyer de transition pour individus éprouvant des problèmes d'ordre psychiatrique ou émotionnel s'implantera dans le quartier ouest de Sherbrooke, dès le début septembre.

Parrainé par La Cordée, organisme d'aide communautaire en santé mentale, ce nouveau service d'hébergement permettra à cinq personnes, hommes ou femmes, d'acquiescer l'autonomie nécessaire à leur réintégration sociale.

Pour Louise Brunelle, psychologue et responsable du projet, le foyer répondra à un besoin réel dans la région. «Les personnes qui ont vécu une hospitalisation en psychiatrie ou une situation émotionnelle difficile se retrouvent bien souvent démunies et isolées lorsqu'elles retournent vivre dans la communauté», explique-t-elle. Elles ne retrouvent pas toujours l'aide et le support dont elles auraient besoin pour faire la transition entre l'hôpital et leur milieu de vie.

En assumant leur propre prise en charge

Dans ce nouveau foyer, le groupe des cinq apprendra donc à vivre en communauté en profitant d'un programme visant à les aider à retrouver, progressivement, le niveau d'assurance et d'autonomie suffisant pour assumer leur propre prise en charge. «Le service, précise Mme Brunelle, s'adresse particulièrement à ceux qui ont vécu



Louise Brunelle, responsable du nouveau foyer de transition, devant la banque de logements de La Cordée. En décembre 1987, Santé et bien-être Canada versait à La Cordée une subvention pour réaliser un projet de logement alternatif. La Cordée a ainsi pu constituer une véritable banque de logements et de chambres à prix modiques. Ses travailleurs sont intervenus auprès des propriétaires dans le but de les sensibiliser au besoin de logements de sa clientèle particulière.

des problèmes et qui, si on ne les aide pas, risquent de les voir resurgir.»

Les visiteurs, référés par des intervenants en services sociaux ou ayant fait la demande eux-mêmes, vivront dans le nouveau foyer pour un séjour d'environ un an. «Cette transition se veut un lieu d'apprentissage et non de dépannage ou de répit», note Mme Brunelle. En effet, les locataires payeront leur loyer, se partageront les tâches domestiques et assumeront les responsabilités usuelles de tout domicile. Deux intervenants communautaires superviseront les activités et assureront, à chacun, un suivi psychologique.

de logements de sa clientèle particulière. En outre, La Cordée a offert support et accompagnement à sa clientèle en vue de l'organisation d'un budget et des tâches quotidiennes de la maison.

La Cordée a donc voulu prolonger son service d'aide au logement en créant ce nouveau foyer de transition. Pour ce faire, elle a reçu du gouvernement une subvention de 50 000 \$, s'échelonnant du 1er septembre 1989 au 31 août 1990.

Appel au public

La Cordée a loué, à la Ville de Sherbrooke, un appartement de sept pièces. Bien qu'elle possède les ressources humaines pour remplir son nouveau mandat, les fonds lui manquent pour meubler et équiper un tel foyer. Elle fait donc appel à l'aide et à la générosité de la population et des commerçants pour habiller son logement. «L'appartement est vide!», s'alarme Louise Brunelle. Il y a cinq chambres à coucher, un salon et une cuisine. Nous acceptons tous les dons, ne serait-ce qu'un simple grille-pain.» La Cordée tient à rappeler qu'il reste moins d'un mois avant l'ouverture du nouveau foyer.

Subvention de 50 000 \$

Le nouveau foyer de transition fait suite au service d'aide au logement élaboré, depuis quelques mois, par La Cordée. En décembre 1987, Santé et bien-être Canada lui versait une subvention pour réaliser un projet de logement alternatif. La Cordée a ainsi pu constituer une véritable banque de logements et de chambres à prix modiques. Ses travailleurs sont intervenus auprès des propriétaires dans le but de les sensibiliser au besoin

L'indice de mortalité dans les Bois-Francs et dans Drummond en bas de la moyenne provinciale

par Maurice CLOUTIER
VICTORIAVILLE — La mortalité, toutes causes réunies, est plus faible dans les régions des Bois-Francs et de Drummond que la moyenne de la région administrative 04 et que l'indice provincial.

Victoriaville devance également celles de Drummondville et de Plessisville dans le DSC Ste-Croix avec un taux très significatif de 15 pour cent moins de mortalités que l'indice provincial établi. Le bulletin avise cependant que certaines statis-

tiques ne permettent pas de sauter directement aux conclusions. Celles-ci peuvent être considérées uniquement comme une tendance.

Des facteurs socio-économiques, de richesse et d'organisa-

tion des services de santé peuvent notamment expliquer les différences entre les décès réels et attendus d'une région à l'autre.

Voilà l'information que livre le dernier numéro du bulletin d'information Profil, publié par les trois départements de santé communautaire (DSC) de la région 04. L'évaluation de la mortalité dans différentes régions est une composante de l'évaluation de la santé d'une population.

«La mortalité dans la région 04 ressemble sensiblement à celle du Québec. Cependant, cette lecture masque des différences intra régionales importantes. Le territoire du DSC du Centre hospitalier régional de la Mauricie est le plus désavantagé et celui du DSC de l'Hôpital Ste-Croix est le plus favorisé», peut-on lire dans le bulletin.

Les données ont été établies à partir des décès compilés entre 1984 et 1987 au Québec, tout en appliquant une mesure d'uniformisation de la structure d'âge de la population de chaque région pour finalement analyser les écarts entre les décès observés et les décès attendus.

Chez les hommes, entre 1984 et 1987, le DSC Ste-Croix, incluant les régions de Drummondville, Victoriaville et Plessisville, affiche un nombre de mortalités de 4 pour cent inférieur à l'indice provincial et de 6 pour cent inférieur à la région 04.

Différences importantes

À l'intérieur même du DSC, les différences sont importantes, alors que la mortalité est jusqu'à 7 pour cent inférieure à la moyenne provinciale sur le territoire du Centre local de services communautaires (CLSC) Suzor-Côté de Victoriaville et 4 pour cent supérieure à cette même moyenne pour le CLSC de l'Érable de Plessisville.

Chez les femmes, le DSC Ste-Croix remporte encore la palme du plus faible nombre de mortalités dans la région 04 avec 8 pour cent moins que l'indice provincial établi.

Encore une fois, la région de

Quand tu vis un moment difficile et que tu as besoin de parler. A Secours-Amitié il y a quelqu'un pour t'écouter.

UNE LUEUR D'ESPOIR...

SECOURS/AMITIÉ

Poste d'écoute: 564-2323
 Sans frais d'appel: Woodon

LAC-MÉGANTIC RICHMOND ASBESTOS
 composez 0 et demandez Zenith 5-3060
 À TOUTE HEURE DU JOUR ET DE LA NUIT

En bref

□ Jubilé d'or de Soeur Fleur-Ange Morin

Soeur Fleur-Ange Morin, native de l'Estrie, célébrera, le dimanche 6 août, ses 50 années de profession religieuse et d'enseignement de la musique et du chant. A cette occasion, sa famille invite les amis et connaissances de la religieuse à venir la rencontrer à la salle Jacques-Cartier de l'hôtel Le Président, entre 20h et 21h. Fleur-Ange Morin a enseigné au cours des 25 dernières années la musique et le chant au Mont Notre-Dame de Sherbrooke et elle est la fondatrice de l'Ensemble vocal de Sherbrooke.

□ Investissement de 1 million \$ pour la dystrophie musculaire

A l'occasion de son 35e anniversaire d'existence, l'Association canadienne de la dystrophie musculaire (ACDM) vient d'annoncer qu'elle investira plus d'un million \$, au cours des trois prochaines années, dans la recherche de traitements des maladies neuromusculaires. Les fonds investis proviennent principalement des dons recueillis durant les téléthons annuels. La 20e édition du téléthon, qu'animera l'artiste connu Michel Louvain, sera diffusée sur les ondes de Radio-Québec, les 3 et 4 septembre prochains.

Inscription aux examens de reprises du Ministère août 1989

Pour les élèves des écoles publiques de Sherbrooke.

Endroit: Centre Le Goéland
 90 rue Ontario
 (822-5505)

Heure: Jeudi am: 8h30 à 12h00 Vendredi 3 août 89 pm: 12h30 à 16h00 4 août 89 am: 8h30 à 12h00

Apportez dernier bulletin de l'école et dernier relevé de notes du Ministère (photocopie).

LA COMMISSION SCOLAIRE CATHOLIQUE DE SHERBROOKE

Protégez l'environnement, utilisez dans vos jardins des insecticides naturels tels que roténone, terre diatomée, thuricide, savon, etc. Pour plus d'informations contactez-nous.

Sur présentation de ce coupon, obtenez \$2.00 de rabais sur produit 100% naturel "Insectigone" 200 gr. rég. \$7.95.

Peut s'employer à l'intérieur comme à l'extérieur.

VALIDE Jusqu'au 6 août ou jusqu'à épuisement de la marchandise

Le conseil jardin

Gagnon BOTANIX

LES EXPERTS-CONSEILS

la tribune

Pour plus d'informations, communiquez avec nous.

2480 King Est Fleurmont 564-0044
 4600 boul Bourque Rock Forest 564-7884
 989 Child Coaticook 849-7934

AYEZ LA COULEUR EXACTE... PAR ORDINATEUR!

SUPER VENTE D'EXTÉRIEUR

SOURIEZ NOS PRIX SONT CHAUDS!

SICO

26⁹⁹\$ ou moins les 4 litres
 SUPER LATEX FINI MAT BLANC (260-110)

24⁹⁹\$
 SUPER EMAIL BRILLANT À L'ESTER D'EPOXYDE POUR PLANCHERS GRIS MOYEN (151-617)

28⁹⁹\$
 SUPER LATEX FINI LUSTRE BLANC (266-110)

27⁹⁹\$
 SUPER ALKYDE FINI LUSTRE BLANC (140-110)

Cette offre se termine le 31 août 1989.

DÉCORATION

King

précisément!

1303, KING OUEST SHERBROOKE 563-3855

DE TOUT...ET DE TOUS

La vie dans les Cantons



Noces d'or

Mme Doris Littler et son époux, M. Maurice Cloutier, de Sherbrooke, ont récemment fêté leur 50e anniversaire de mariage en compagnie de leurs enfants, petits-enfants et amis. Une messe fut célébrée en leur honneur par leur neveu, Mgr Georges Cloutier.

La Tribune salue



Nicole Berthiaume, animatrice de Jeunestival, dans le quartier Nord.

Ephémérides

C'est le jeudi 3 août 1989, 215e jour de l'année.
Fêtes à souhaiter: Lydie (disciple de Saint Paul, 1er siècle), Lydiane.
Anniversaires historiques:
1988 — Libération de Mathias Rust, le jeune pilote ouest-allemand qui avait atterri en mai 1987 sur la Place Rouge à Moscou.
1987 — Décès du chef d'orchestre Bert Niosi à Mississauga à l'âge de 78 ans. Il était reconnu comme le roi du swing au Canada.
1986 — Caroline de Monaco donne le jour à son second enfant, une fille, Charlotte.
1985 — Trente-cinq morts et plus de cent blessés dans une collision ferroviaire, près de Flaujac, en France.
1975 — Un avion s'écrase à Agadir: 188 morts.
1973 — Incendie dans un centre de loisirs de l'île de Man: 51 morts.
1963 — Herman Willemsse gagne la traversée du lac Saint-Jean pour une troisième fois.
1958 — Le sous-marin nucléaire américain Nautilus passe au Pôle Nord en plongée sous la banquise.
1954 — Mort de la romancière française Colette, née en 1873.
1942 — Trois personnes meurent et 20 autres sont blessées dans la panique suivant un incendie au stade Ontario à Montréal.
Ils sont nés un 3 août:
James Wyatt, architecte britannique (1746-1813)
Dolores del Rio, actrice mexicaine (1905-1983)
Bruno Coquatrix, organisateur français de spectacles (1910-1979)

PENSÉE DU JOUR

Le rire est comme les conférences, il n'est incohérent que pour ceux qui l'entendent. (François Hertel)

Carnet communautaire

Épluchette de blé d'Inde

L'Association des services communautaires de l'Estrie invite la population à participer à une épluchette de blé d'Inde qui aura lieu à la Résidence 55 Brooks, le samedi 5 août, à 15h. Pour l'événement, la rue Brooks sera partiellement fermée, faisant place à la musique et à la danse.

La météo

MONTREAL (PC) — Voici le bulletin météorologique pour la province de Québec émis par Environnement Canada pour jeudi avec un aperçu pour vendredi.

Prévisions générales: après avoir semé des averses et des orages sur l'ouest du Québec, une perturbation balaye aujourd'hui le reste de la province.

L'air chaud et humide, qui domine la plupart des régions de la province, demeure avec nous. Toutefois, sur le Bas St-Laurent, les températures sont plus fraîches près des côtes.

ESTRIE, MONTREAL, LAURENTIDES: des nuages. Possibilité d'averses ou d'orages en fin de journée. Max.: 25 à 27. Min.: 16 à 18. Vents

modérés. Risque de précipitations: 30 p.c. Vendredi: nuageux avec éclaircies et averses dispersées.

TROIS-RIVIERES et DRUMMONDVILLE, QUÉBEC, BEAUCE, CHARLEVOIX et RIVIERE-DU-LOUP: des nuages. Possibilité d'averses ou d'orages en après-midi. Max.: 25 à 27. Min.: 15 à 17. Vents modérés. Risque de précipitations: 30 p.c. Vendredi: nuageux avec quelques averses.

OTTAWA-HULL-CORNWALL, PONTIAC-GATINEAU et LIEVRE: des nuages. Possibilité d'averses ou d'orages en fin de journée. Max.: 25 à 27. Min.: 16 à 18. Vents modérés.

Risque de précipitations: 30 p.c. Vendredi: nuageux avec éclaircies et averses dispersées.

ABITIBI-TEMISCAMINGUE: plutôt nuageux avec averses ou orages en après-midi. Max.: 24 à 26. Min.: 14 à 16. Vents modérés. Risque de précipitations: 60 p.c. Vendredi: nuageux avec quelques averses.

LAC ST-JEAN, SAGUENAY, LA TUQUE, RÉSERVE DES LAURENTIDES, RÉSERVOIRS CABONGA et GOUIN: nuageux avec quelques averses ou orages, surtout en après-midi. Max.: 24 à 26. Min.: 14 à 16.

Vents modérés. Risque de précipitations: 60 p.c. Vendredi: plutôt nuageux avec averses dispersées.

Dans le monde

Max:Min	Islamabad	31	21	Nicosie	39	21
Amsterdam	Istanbul	28	19	Oslo	16	12
Athènes	Jakarta	32	23	Paris	22	12
Bahrein	Jérusalem	28	19	Pékin	30	23
Bangkok	Johannesburg	19	3	Perth	17	9
Bevrouth	Kiev	28	15	Rio	24	15
Belgrade	Kuala Lumpur	33	23	Rome	31	23
Bermudes	La Havane	31	25	San Juan	31	26
Bogota	Le Caire	34	22	Santiago	12	7
Bruxelles	Lima	19	15	Séoul	30	20
Buenos Aires	Lisbonne	30	18	Singapour	30	21
Caracas	Londres	23	13	Stockholm	21	15
Copenhague	Madrid	38	20	Sydney	18	7
Dublin	Manille	29	25	Taipei	29	25
Francfort	Mexico	23	12	Tel Aviv	30	24
Genève	Montevideo	20	7	Tokyo	32	24
Helsinki	Moscou	27	14	Varsovie	21	11
Hong Kong	Nassau	33	25	Vienne	20	12
Honolulu	New Delhi	34	26			

RIMOUSKI-MATAPEDIA, STE-ANNE-DES-MONTS et PARC DE LA GASPÉSIE, GASPÉ et PARC FORLON: plutôt nuageux avec averses dispersées. Max.: 21 à 23. Min.: 13 à 15. Vents modérés. Risque de précipitations: 40 p.c. Vendredi: plutôt nuageux avec averses dispersées.

BAIE-COMEAU, SEPT-ÎLES, BASSE CÔTE-NORD et ANTICOSTI: plutôt nuageux avec averses dispersées. Max.: 19 à 21. Min.: 11 à 13. Vents modérés. Risque de précipitations: 40 p.c. Vendredi: plutôt nuageux avec averses dispersées.

On aura tout vu



Une différence de taille

En ces temps d'expositions agricoles, enfants et animaux font généralement bon ménage. Ici, Jason Gregg, âgé de un an seulement, fait quelques pas en compagnie d'un cheval Clydesdale, élevé par son père dans la région de Toronto.



Attention à la courbe

A Natick, dans le Montana, les employés municipaux ne se laissent pas démonter par les problèmes. Une voiture étant stationnée le long de la route 27, au moment où ils traçaient une ligne blanche, ils l'ont simplement contourner...Simple, n'est-ce-pas?

Sans précédent!

TÉLÉPHONE CELLULAIRE
+
TÉLÉCOPIEUR DE BUREAU
7849\$/par mois
pour seulement

Basé sur un crédit bail de 42 mois. Versement initial en sus. Subject to approval of credit

Téléphone cellulaire transportable
Ultra compact et léger

DiamondTel
MITSUBISHI



S'opère sans raccordement
S'utilise partout:

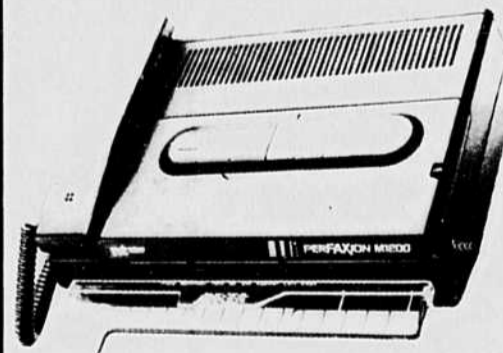
- auto golf
- chalet
- camping
- chantiers
- conférences
- aéroports
- conventions

GARANTIE 3 ANS

Télécopieur

nt northon telecom Modèle M-1200

pour le bureau



C'est un télécopieur!
C'est un téléphone!
C'est un photocopieur!

Un seul endroit!

G. Lebeau
DIVISION DU GROUPE T. C. G. (Québec) INC.

372, rue Wellington sud

563-8242

CENTRE DE SERVICE CANTEL

exposition
SHERBROOKE

DU 28 JUILLET AU 6 AOÛT

ADMISSION

13 ans et plus \$5,00
Âge d'or \$4,00
9 à 13 ans \$2,00
8 ans et moins gratuit

Stationnement \$2,00

LA PLUS GROSSE VENTE

SE CONTINUE DE **SKI** jamais vue à SHERBROOKE



VETEMENTS 88-89

Jusqu'à

60% DE RABAIS

sur des marques telles que:
Colmar-Fila-Ellesse-Head
Pédigree-RedX

2 PIÈCES ENFANT (junior)
p.s.m. jusqu'à 169.99
Mitsuki, Pedigree

PRIX FOU 49⁹⁹

"Sun-Ice" - Schneider -
Leonardo-Etirel-
Tous nos pantalons "Racer" (fuseau)

à **MOITIÉ PRIX**

SKIS À PRIX INCROYABLE!

BALANCE DE STOCK

Au choix:

Rossignol STC	ou
Dynastar Infinity Axiom	ou
Olin ARX	ou
Dynastar Fusion HR-HE-HF-HC	ou
Fisher SC2 carbone	ou
Dynastar Supra F	ou
Blizzard Duo	ou
Dynamic VR 23	ou
Dynastar Sport 855	ou
Kneissl Pro	ou
Olin 671	ou
Blizzard Trimatic	ou
Dynastar Dynasty K	ou
Dynastar OME soft	

Valeur jusqu'à 450.00

PRIX FOU 99⁹⁹

Limite 1 par client

SKIS

ROSSIGNOL 650
P.S.M. 249.99
PRIX FOU 139⁹⁹

BLIZZARD

Formula
P.S.M. 224.99
PRIX FOU 129⁹⁹

Firebird
P.S.M. 274.99
PRIX FOU 149⁹⁹

DYNAMIC

VR 15
P.S.M. 249.99
PRIX FOU 124⁹⁹

VR 17
P.S.M. 399.99
PRIX FOU 199⁹⁹

HEAD

Synchro GX
P.S.M. 349.99
PRIX FOU 179⁹⁹

DYNASTAR

Carbon Lite
P.S.M. 295.00
PRIX FOU 139⁹⁹

ACCESSOIRES

Sac Tyrolia
Valeur jusqu'à 59.99

PRIX FOU 24⁹⁹

Protège-fixations
Look-Marker-Tecno-
Valeur jusqu'à 14.99

PRIX FOU 5⁹⁹

Porte-bottes (courroie)
Rég.: 1.99

PRIX FOU .39¢

FIXATIONS

Look 41	PRIX FOU 39⁹⁹
Tyrolia 42U	PRIX FOU 49⁹⁹
290D	PRIX FOU 69⁹⁹
480D	PRIX FOU 99⁹⁹
490D	PRIX FOU 119⁹⁹
Salomon 857	PRIX FOU 129⁹⁹
957R	PRIX FOU 159⁹⁹

CHAUSSURES DE SKI

Femme
Solomon SX 31L - Koflach 380
Lange CTX Hot - Caber C 82
Techno 690L - Raichle Fiero
Valeur jusqu'à 229.99

PRIX FOU 99⁹⁹

Homme
Trappeur 2200 ou 3000 - Tecno 590
Koflach Turbo ou CE 250 - Raichle Fiero ou Viva
Nordica 775
Valeur jusqu'à 199.99

PRIX FOU 99⁹⁹

sports experts

Prix en vigueur jusqu'à épuisement de la marchandise ou jusqu'à la fermeture samedi, 12 août 89.
Les modèles, couleurs et grandeurs ne sont pas nécessairement disponibles dans nos deux magasins.

CARREFOUR DE L'ESTRIE
et
CENTRE-VILLE, 49 Wellington nord

Le nouveau premier ministre polonais invite les responsables de l'opposition à faire partie de son gouvernement

VARSOVIE (AFP) — Le général Czeslaw Kiszczak, élu hier par le parlement au poste de premier ministre, a décidé d'inviter des responsables de l'opposition à faire partie de son gouvernement.

Au cours d'une interview accordée à la télévision polonaise, diffusée hier soir, le général Kiszczak a souligné qu'il aurait dans les prochains jours des entretiens avec des membres de l'opposition et qu'il leur demanderait d'intégrer son cabinet.

Le général Kiszczak avait déjà exprimé, hier matin, peu après son élection à la tête de l'exécutif son « espoir » de convaincre l'opposition de faire partie d'un gouvernement de « grande coalition » souhaitée par le président Wojciech Jaruzelski.

Directement sollicité à ce propos par le chef de l'Etat, Lech Walesa, le chef du syndicat Solidarité, a repoussé jusqu'à présent une telle perspective.

Le général Kiszczak a affirmé d'autre part que la liste de son cabinet devra recevoir l'aval de commissions parlementaires avant d'être soumise officiellement au vote de la diète.



Le général Czeslaw Kiszczak

Le général avait indiqué, hier matin, qu'il rendra publique la composition de son gouvernement « avant deux semaines ».

Meurtres

Par ailleurs, la diète (parlement) a décidé de créer une commission extraordinaire d'enquête chargée de faire toute la lumière sur une centaine de meurtres commis au cours des dernières années, selon l'opposition, par la police politique (SB).

Selon Tadeusz Kowalczyk, député de l'opposition, cette commission devrait avoir accès aux documents du ministère de l'Intérieur et le droit de procéder à des interrogatoires de fonctionnaires.

Zbigniew Pudysz, vice-ministre de l'Intérieur, a repoussé « les accusations infondées et injustes » proférées dans l'hémicycle à l'encontre du ministère de l'Intérieur, dont dépend la SB, et s'est opposé à la création d'une telle commission. « Cette proposition a pour but d'éliminer les organes constitutionnels responsables de l'ordre dans l'Etat », a-t-il déclaré.

L'opposant Jacek Kuron, qui a lui-même été emprisonné pendant neuf années, a répliqué qu'il est « dans l'intérêt du ministère de créer cette commission ». « La question (des assassinats) est importante. La population est convaincue que ces assassinats ont été perpétrés par la SB. Que la commission prouve le contraire et tout sera mieux pour tout le monde », a ajouté Jacek Kuron.

Un total de 298 députés ont participé au scrutin. Cent soixante-quatorze ont voté pour la création de la commission, 91 contre et 33 se sont abstenus.



Le Boeing 737 s'est traîné sur la piste, l'aile et le réacteur gauches frottant le sol et laissant échapper des flammes et de la fumée.

Aucun blessé dans l'atterrissage sur le ventre d'un Boeing 737

GREENSBORO, Caroline du Nord (AFP) — Un Boeing 737 de la compagnie américaine Piedmont Airlines, avec 107 personnes à bord, a atterri sur le ventre, hier, à Greensboro, en Caroline du Nord, le pilote n'ayant pas réussi à faire sortir le train d'atterrissage gauche.

L'incident n'a pas fait de victime. L'appareil, qui selon un porte-parole de la compagnie, David Shipley, datait de novembre 1988, s'est traîné sur la piste, l'aile et le réacteur gauches

frottant le sol et laissant échapper des flammes et de la fumée.

Il assurait la liaison Washington-Charlotte, mais avait été détourné sur Greensboro après que le pilote eût constaté un problème concernant le train d'atterrissage.

Le Boeing a survolé pendant plus d'une heure l'aéroport, le pilote tentant en vain de faire sortir tous les trains d'atterrissage, a indiqué un porte-parole de l'Administration fédérale de l'aviation, Roger Myers.

Autour du monde

Boeing abattu: 50 millions \$ US d'indemnités

WASHINGTON (AFP) — Un jury fédéral a octroyé, hier, 50 millions US de dommages et intérêts aux familles de 137 passagers tués lorsqu'un Boeing 747 de la compagnie aérienne sud-coréenne Korean Air Lines avait été abattu, en 1983, par la chasse soviétique, estimant que KAL avait agi avec une « négligence délibérée ».

Les six membres du jury ont décidé du montant de cette somme, deux heures après avoir estimé que le comportement de l'équipage est l'une des raisons pour lesquelles la chasse soviétique a abattu au-dessus de la mer du Japon l'avion effectuant le vol 007, provoquant la mort des 269 passagers et membres d'équipage à bord. Les familles de 137 d'entre elles avaient porté plainte en justice.

Plusieurs membres des familles des victimes ont applaudi à l'annonce de ce verdict et une femme présente dans la salle d'audience a fondu en larmes.

Le procès intenté à la compagnie KAL par les parents des victimes s'est ouvert voici deux semaines à Washington.

Sans l'accusation de « négligence délibérée », les plaignants auraient été dans l'impossibilité de recevoir des dommages et intérêts supérieurs aux \$75,000 par passager, fixés par une convention internationale.

Les jurés doivent encore décider si les parents des victimes peuvent également engager des poursuites pénales. L'avocat de KAL, Me George Tompkins, a annoncé son intention de faire appel de ce verdict.

Drogue saisie dans une jeep de l'ONU

ISLAMABAD (AFP) — Les douanes pakistanaïses ont saisi 15 kg d'héroïne de qualité supérieure, estimés à plusieurs millions de dollars, dans une jeep appartenant au Haut-Commissariat des Nations-Unies pour les réfugiés (UNHCR) et ont arrêté son conducteur, a rapporté l'agence pakistanaïse APP.

L'administration pakistanaïse chargée du contrôle des narcotiques avait été avertie qu'un véhicule de l'UNHCR serait utilisé pour le transport d'une importante quantité d'héroïne, apparemment destinée à l'étran-

ger, selon l'agence.

Le conducteur de la jeep Toyota blanche, escortée d'une automobile, a tenté de prendre la fuite à l'un des barrages érigés spécialement par l'administration et les douanes sur l'autoroute d'Hassan Abdal, à 40 km au nord d'Islamabad.

La jeep était équipée de fausses plaques d'immatriculation et la drogue était dissimulée dans des caches.

Le conducteur, un Pakistanais, a été arrêté et des poursuites ont été engagées contre les deux occupants de la voiture.

La Américains se concentrent dans le sud

WASHINGTON (AFP) — Les deux tiers du taux de croissance de la population américaine entre 1980 et 1987 ont été enregistrés dans le « Sunbelt », qui recouvre d'est en ouest les états et régions du sud, a annoncé, hier, le bureau du recensement.

La population de cette zone sud s'est accrue quatre fois plus vite que le reste du pays, s'élevant au 1er juillet 1987 à 90 millions d'âmes, en augmentation de 11,3 millions, soit 14 pour cent, depuis 1980, selon ces statistiques.

Le total de la population américaine s'élevait, au début de

juillet 1987, à 243.396.000 de personnes.

Le bureau du recensement a également indiqué que la population urbaine a grossi deux fois plus vite que le reste du pays depuis le début de la décennie, avec un gain de cinq millions de personnes.

Pour ce qui est des métropoles du Sud américain, l'essentiel de l'apport, 3,9 millions de personnes, provient de l'immigration. En revanche, les régions urbaines du Midwest se sont vidées, perdant près de 1,5 million d'Américains.

1100 morts dans les inondations en Inde

NEW DELHI (AFP) — Plus de 1.100 personnes ont péri en Inde en raison des inondations dues à la mousson, qui ont commencé, il y a deux mois, causant par ailleurs de graves dégâts matériels, a annoncé, hier, l'agence officielle Press Trust of India (PTI).

Les inondations ont détruit des dizaines de milliers d'habi-

tations, provoqué d'importants déplacements de population et tué plusieurs milliers de têtes de bétail, a ajouté PTI.

Dans le seul état de Maharashtra, sur la côte ouest, 853 personnes ont péri au cours de la semaine écoulée, dont 380 dans le district de Raigad, le plus touché par le sinistre, a déclaré le chef du gouvernement provincial, cité par l'agence.

15 Palestiniens blessés dans la bande de Gaza

JERUSALEM (AFP) — Quinze Palestiniens ont été blessés, hier, par des tirs de soldats israéliens dans la bande de Gaza occupée, portant à 21 le nombre total de Palestiniens atteints par des balles dans la journée, a-t-on annoncé de sources palestiniennes.

Les affrontements les plus graves ont éclaté dans les camps

de réfugiés de Jabalia, Rafah, Khan Younes et dans la ville de Gaza où les quinze Palestiniens ont été blessés.

Quelques heures auparavant, six autres Palestiniens avaient été atteints dans la bande de Gaza et à Bethléem, en Cisjordanie, a-t-on précisé de mêmes sources.

Rencontre de Bloch avec un agent soviétique

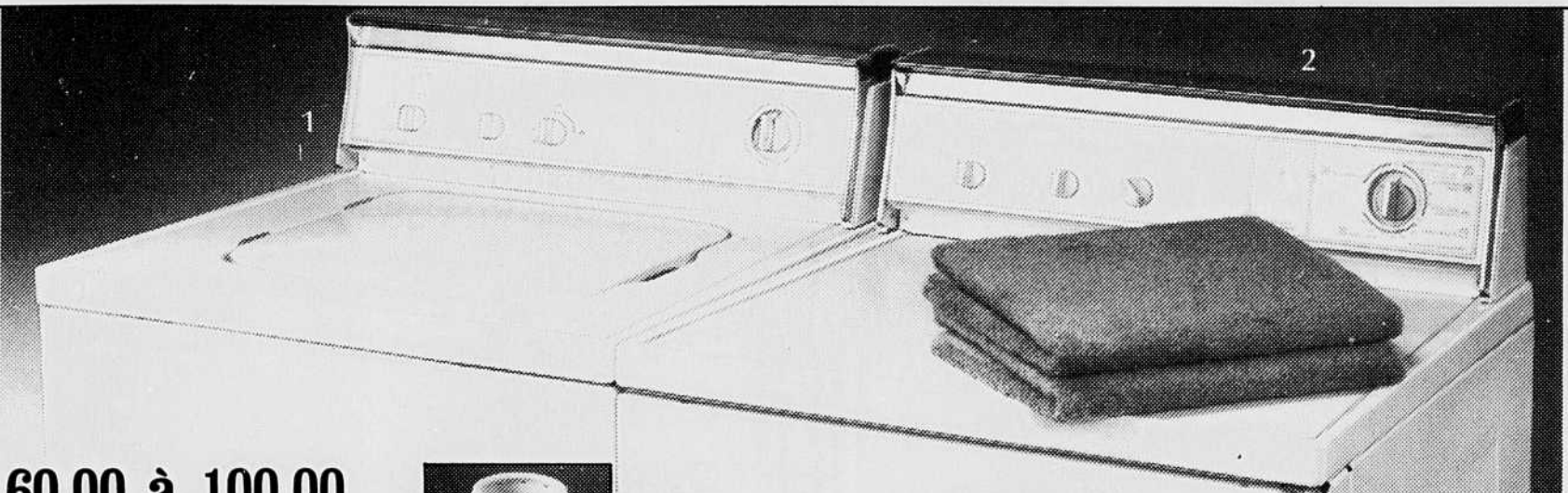
WASHINGTON (AFP) — Le diplomate américain Felix Bloch, soupçonné d'espionnage, a remis un sac de voyage à son contact soviétique circulant avec un faux passeport finlandais au nom de Reino Gikman, le 14 mai à Paris, a rapporté, hier, la chaîne de télévision américaine ABC.

Selon cette dernière, qui avait révélé cette affaire, le 21 juillet, Bloch a laissé le sac sous la table de restaurant où ils ont dîné à l'hôtel Meurice, le 14 au soir. Gikman est reparti pour l'aé-

report, le lendemain matin, avec le même sac, affirme ABC, citant des sources des services de renseignements américains, français et autrichiens.

Bloch a été surveillé dès son arrivée à Paris, le 14 au matin, par les services français, alertés par le FBI (Federal Bureau of Investigation) après que le diplomate eut reçu un coup de téléphone de Paris lui demandant une rencontre urgente. Il était descendu à l'hôtel Pullman-Saint-Honoré, selon la chaîne de télévision.

EATON Foyerama nouvelle vague



60.00 à 100.00 de rabais!

Électroménagers Viking Eaton: des acquisitions fiables!

60.00 de rabais! Machine à laver 9 cycles. Prix courant Eaton 709.99

649⁹⁸ ch.

1. Appareil pratique et de haute rendement avec dispositif "Duo Wash" et petit panier. Niveaux d'eau à l'infini, distributeur d'agent de blanchiment et de produit assouplissant, agitateur en spirale. Modèle EW609, blanc. (Ton amande, 10.00 en sus).

70.00 de rabais! Sèche-linge 6 cycles. Prix courant Eaton 509.99

439⁹⁸ ch.

2. Sèche-linge fiable conçu pour durer un grand nombre d'années. Avec 6 cycles dont réglage pour refroidissement. 3 sélections de chaleur, filtre à charpie devant et éclairage pour tambour. Modèle ED609, blanc. (Ton amande, 10.00 en sus).

Faites vos achats en toute confiance! De plus, renseignez-vous au sujet de la garantie Eaton.



100.00 de rabais! Réfrigérateur sans givre 15.3 pi.cu. Prix courant Eaton 939.99

839⁹⁸ ch.

3. Spacieux, 15.3 pi.cu., avec clayettes réglables, 2 thermostats et roulettes. Modèle RF1520W, blanc. (Ton amande ou charnières à gauche, 10.00 en sus).



90.00 de rabais! Cuisinière 30 po. facile à nettoyer avec four à convection. Prix courant Eaton 959.99

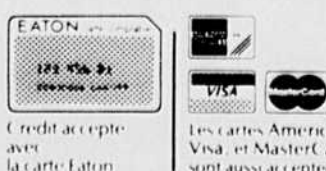
869⁹⁸ ch.

4. Plusieurs grands chefs recommandent l'utilisation du four à convection, reconnu pour assurer une cuisson uniforme. Avec: grill variable, minuterie délai, cuisson et arrêt, dossier en verre, éclairage, poignée de luxe. Modèle SE3050W, blanc.

60.00 de rabais! Lave-vaisselle 3 cycles à encastrer. Prix courant Eaton 619.99

559⁹⁸ ch.

5. Finies les longues corvées de vaisselle! Avec 8 cycles dont porcelaine et cristal, 6 boutons-poussoirs, 3 niveaux de lavage et plus encore. Modèle DU670, blanc. (Ton amande, 10.00 en sus). Vendus à ou par tous les magasins Eaton. Rayons 258-257-259-556.



EATON

Nous sommes... le grand magasin du Canada